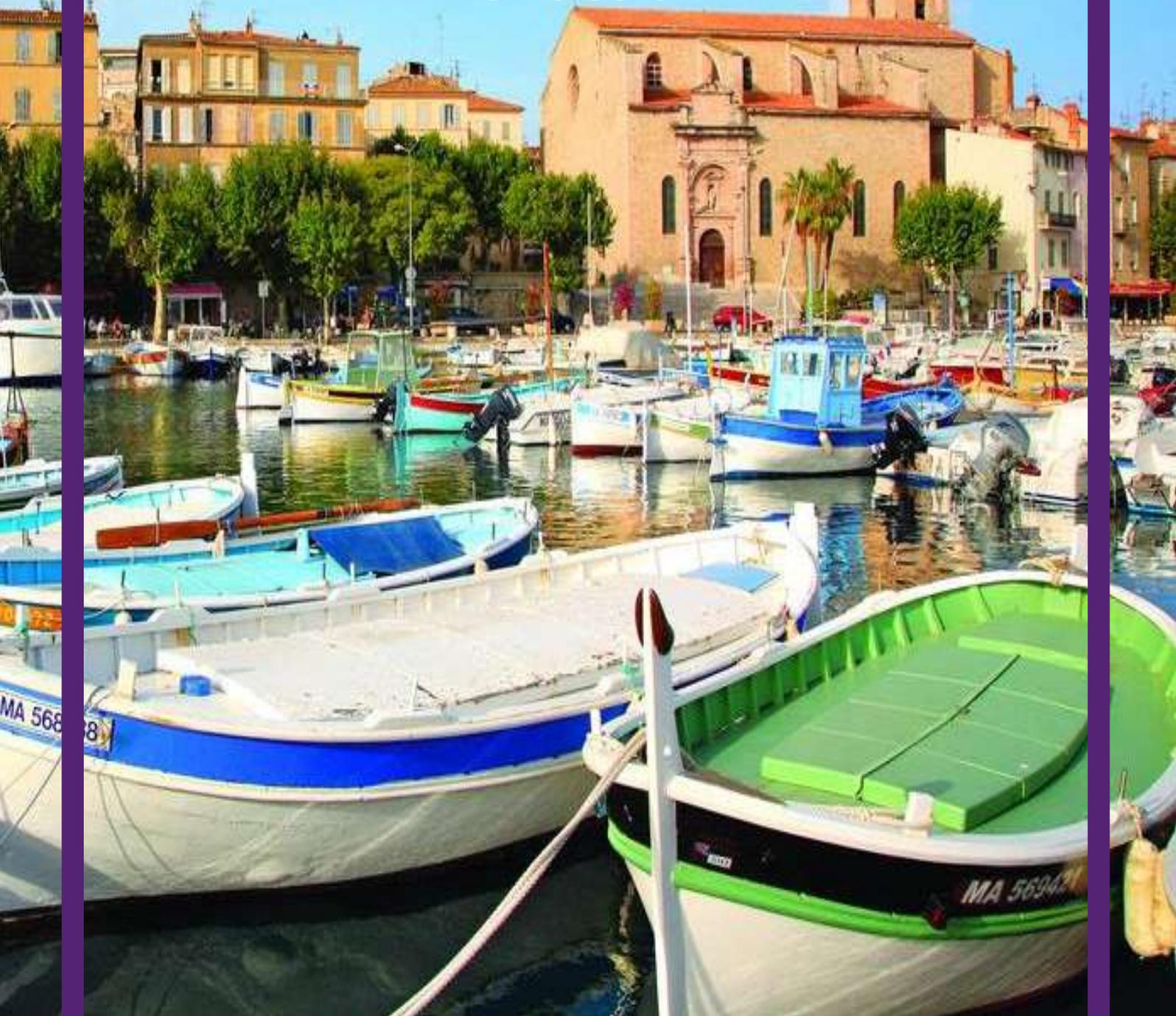


Rapport d'activité 2021

Parcs de stationnement

Centre et Vieux-Port à La Ciotat



SOMMAIRE

1. PRESENTATION

GENERALE..... 4

I. PRESENTATION	5
II. ORGANISATION FRANCE	6
III. NOS METIERS	7
IV. NOTRE HISTOIRE	8
V. NOTRE RAISON D'ETRE	10
VI. NOS ENGAGEMENTS RSE	12
A. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO.....	17

2. CRISE SANITAIRE19

I. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE	22
A. MESURES MISES EN PLACE.....	22
II. PLAN DE RELANCE	24
A. ACTIONS COMMERCIALES.....	24

3. COMPTE-RENDU TECHNIQUE 28

I. PRESENTATION GENERALE	29
A. DESCRIPTIF DES PARCS.....	29
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT.....	30
a) Société délégataire	30
b) Société exploitante	30
c) Adresses d'exploitation	32
C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUES	33
D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUES	37
E. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION.....	38
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS	40
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS.....	40
a) Patrimoine de la délégation.....	40
b) Inventaire des biens de retours et des biens de reprise	40
c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique ..	41
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS.....	42

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUELEMENT	43
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	44
B. CONTRATS D'ENTRETIEN.....	45
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	47
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	49
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	49
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	51
a) Fréquentation horaires	51
b) Chiffres d'affaires horaires HT à la place	53
c) Sorties gratuites	54
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	55
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	55
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie	57
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	57
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	58
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)	58
b) Répartition des modes de paiement des horaires ...	59
V. QUALITE DE SERVICE	60
A. SERVICES A LA CLIENTELE.....	60
B. RECLAMATIONS CLIENTS.....	66
C. QUALITE DE SERVICE.....	67
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	67
b) Engagements environnementaux	68
c) Les moyens pour assurer la gestion du service ...	69
d) Sureté et sécurité	72
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS	73
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021.....	73
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	74

4 COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE 75

I. COMPTE D'EXPLOITATION	76
A. COMPTES PREVISIONNELS.....	76
B. COMPTES DU DELEGATAIRE.....	78
II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE	82
III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE	83
IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	84
V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE	85

5 ANNEXES 86



PRESENTATION GENERALE

I. PRESENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

5 570
parkings dans
le monde

+750
villes

2,4M
de places de
stationnement gérées

2 100 km
de voirie urbaine
gérée

11
pays

14 500
collaborateurs



II. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée.

Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
**Directeur Général
France**



Vincent Miller
**Directeur Adjoint
France**



Pierre BONNABAUD
**Directeur Régional
Sud-Est**

Pierre BONNABAUD, Directeur régional de la région Sud-Est dans le périmètre duquel se situe la ville de La Ciotat.

III. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



IV. NOTRE HISTOIRE

1960-2000: ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004: OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

2015-2019: L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN

Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.



Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés

- Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.
- Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnectés avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.



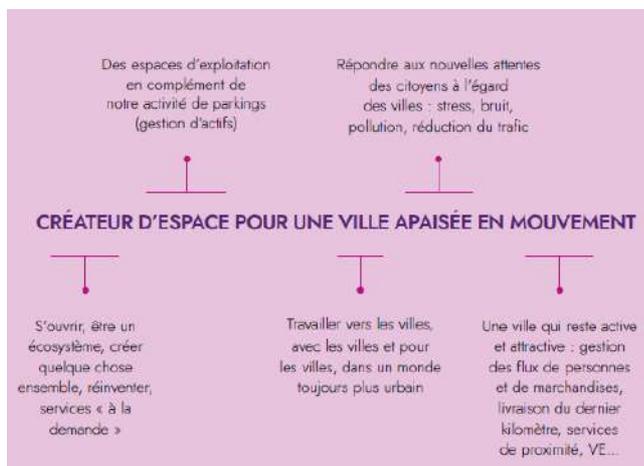
- Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

- Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept «groundscape» (contraction de «ground», le sol et

«landscape», paysage).

V. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces

enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.



Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

VI. NOS ENGAGEMENTS RSE

INDIGO a adopté un plan stratégique pour renforcer ses engagements RSE sur la période 2021-2024 comprenant des actions vis-à-vis de nos collaborateurs et sur des volets sociétaux et environnementaux.

Notre thématique d'engagement en 2021 était : «Tous INDIGO, tous engagés!» Engagé à la fois envers nos collaborateurs, mais aussi pour les causes qui s'étendent au-delà du groupe INDIGO et qui s'incarnent dans les associations que nous soutenons, au cœur de nos territoires.

NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

De grands engagements corporate ont été actés : un Plan climat, l'adhésion au programme international des nations unies Global Compact et la création d'une Fondation d'entreprise.

Notre but est de minimiser nos impacts environnementaux en réduisant nos consommations d'énergie, notamment dans les ouvrages, et en mettant en œuvre des technologies et des solutions permettant de diminuer les émissions de nos clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile. Par exemple grâce au développement des mobilités douces et à l'accueil des véhicules électriques.

FOCUS SUR GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise «GO for Climate», INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

- Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)
- Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.



Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs, etc.



NOS ACTIONS POUR NOS COLLABORATEURS

Nous portons également une attention particulière au respect des droits de l'Homme. Pour cela, INDIGO s'engage à :

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé et de Sécurité.
- Identifier et prévenir tout risque potentiel pour les salariés, grâce à des formations de prévention et la mise en place d'équipement sûrs.
- Favoriser la mixité, par le biais d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (note de 90/100) et la non-discrimination, grâce à une politique des ressources humaines équitable.
- Favoriser l'accès au développement des compétences, à l'employabilité et à la promotion de tous ses collaborateurs, sans aucune distinction.
- Sensibiliser nos collaborateurs sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. En 2021, nous avons mis en place des moyens de prévention et d'alerte à disposition de nos collaborateurs.
- Sensibiliser ses collaborateurs sur le handicap au travail. Le but est de montrer que chacun a sa place au sein de l'entreprise et que la diversité d'une équipe stimule sa créativité et son innovation. De plus, nous accompagnons les travailleurs en situation d'handicap tout au long de leur parcours professionnel. Pour cela, INDIGO est accompagné et conseillé par l'AGEFIPH afin d'aménager le poste du travailleur en fonction de son handicap pour permettre à tous de se s'épanouir au travail.

NOS ACTIONS POUR LA SOCIÉTÉ

INDIGO est un acteur mondial à l'ancrage local, qui contribue directement à la dynamique économique en favorisant l'emploi dans plus de 750 villes où le Groupe est présent.

Nos actions s'articulent autour du développement urbain et visent à dynamiser nos territoires par notre présence et par nos participations aux actions locales.

Pour cela, nos actions sont :

- D'utiliser la voirie à des fins plus utiles et revitaliser les centres-villes
- De créer de nouvelles infrastructures pour nos clients et pour une ville apaisée (partage et covoiturage, consigne et services, espaces réaménagés...)
- De développer les services et la logistique du dernier kilomètre

DES ENGAGEMENTS RSE RECONNUS

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons nos collaborateurs à être responsables et à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons. Nous encourageons également nos clients à être responsables et à respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous exerçons.

en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

Indigo Group FR0012236669

ESG Profile — Last Update — Jul 2021

Sector : Business Support Services



ESG OVERALL SCORE



Advanced

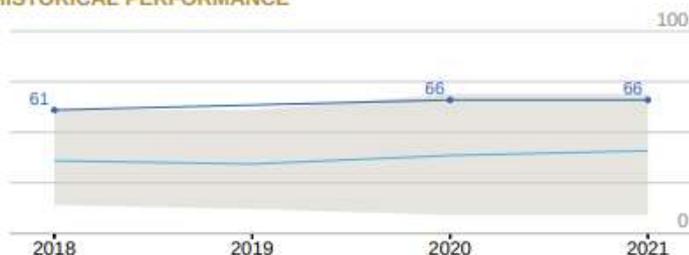
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprise évaluées, nous passons du 186ème rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260ème rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le «Management score», qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107ème place sur 417 entreprises en 2020 au 10ème rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des «Car Park», nous maintenons notre 2ème place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



A. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 14 860 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2021.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à

une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...)) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).



Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique Talents dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, peut-être même un Aventurier, un Humanitaire, un Sportif, un Musicien et de partager cela avec ses collègues.

Talents dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, peut-être même un Aventurier, un Humanitaire, un Sportif, un Musicien et de partager cela avec ses collègues.

CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédiée au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

En conformité de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, depuis janvier 2019, deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été nommés. Dans un but de parité et pour faciliter la libération de la parole, le rôle de référent est représenté par une femme côté employeur et un homme côté CSE.

Des actions de communication et préventions ont été mises en place

- Communication interne sur l'existence des référents (Pitch&Go - Emission mensuelle interne INDIGO)
- Communication de prévention (affichage dans tous les locaux siège et exploitation)
- E-learning de prévention
- Process pour l'alerte, l'enquête et le suivi de faits de harcèlement et agressions sexuelles.



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :

Les bornes de recharges pour véhicules électriques :

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

INDIGO crée une véritable **offre de service** dédiée à la recharge et adaptée à chacun : l'offre **PARK & CHARGE**

Ainsi pour les électromobilistes qui se recharge ponctuellement les bornes de recharge installées par INDIGO sont accessible avec les badges de tous les opérateurs. Il est possible par ailleurs de commander directement un badge en ligne sur <https://alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/>

Pour ceux qui se déplacent régulièrement avec leur véhicule et ont besoin de se recharger souvent l'offre **PARK & CHARGE**

OPEN permet de se recharger à volonté dans toutes les bornes du réseau INDIGO pour un coût forfaitaire de 69€/mois. Cette offre est accessible à tous depuis le site <https://alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/>

Enfin pour les abonnés INDIGO a créé l'offre **PARK & CHARGE ZEN** qui associe l'abonnement de stationnement et la recharge incluse pour 49€ de plus par mois.

La tarification qui allie le volume de recharge en kilowatt et la durée de stationnement a spécialement été adaptée pour permettre l'accessibilité à tous, en proposant une tarification au plus près de l'usage réel (le coût au kilowatt) quelle que soit la puissance de la borne et la capacité du véhicule et en incitant à la rotation grâce au tarif à la minute.

Afin de répondre à ces objectifs les forfaits **OPEN** et **ZEN** sont également incitatif et facturé à la minute au-delà de 16h de recharge continue.

NOS OFFRES DE RECHARGE

- A LA CARTE**
0,30 €/kWh - 0,03 €/min
Un tarif de recharge à la carte
Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- OPEN**
69 €/mois*
Un badge pour recharger dans tous les parkings INDIGO équipés en France
Scannez ce QR code pour accéder à nos offres de recharge et obtenir votre badge
- ZEN**
Prix d'un abonnement - 49 €/mois*
Un abonnement incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique
✓ Abonnement de stationnement 24h/24 et 7j/7
✓ Paiement par prélèvement mensuel automatique
✓ Engagement de 3 mois à la souscription

COMMENT S'ABONNER ?
- Souscrivez à votre abonnement ZEN sur alizecharge.com ou en localisant INDIGO
- Découvrez votre badge INDIGO en les sites
- Trouvez tous les sites partenaires alizecharge.com/fr/partenaires/parking-indigo/



CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID-19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...)

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcoolique etc).

I. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

A. MESURES MISES EN PLACE

SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

II. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centre villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

A. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à accompagner le déconfinement et inciter les clients à stationner dans nos ouvrages grâce à des PASS journée ou 4h à demi-tarif afin de contribuer à redynamiser les commerces de proximités et en particulier pour les abonnés.



SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.



SUPPORTS DIGITAUX



La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...). Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet. 300 000 impressions sur l'ensemble de nos campagnes commerciales, avec un taux de clic de 22%, les campagnes commerciales digitales d'INDIGO sont en véritable succès !

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)
Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes
Engagement minimum · + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes
Nos abonnements Trouvez votre parking
Flexigo : 1er mois à 1€ Les services INDIGO

De manière générale, concernant la visibilité de son site fr.parkindigo.com, INDIGO a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres: +158% de des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi des clics sur appels et +146% des clics sur site web.



web
vue
+48%

Nous avons cette année mis en place une communication sur l'application de navigation Waze sous deux formes :

- Les Pins, qui permettent de signaler aux Wazers que notre établissement se trouve à proximité d'eux et affichent nos offres commerciales.
- Le format Search, qui démarque notre entreprise dans les résultats des recherches des Wazers à proximité.

Avec plus de 22 millions d'impressions, l'utilisation des campagnes Waze nous a permis d'obtenir encore plus de visibilité.

3

COMPTE-RENDU
TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

CENTRE

- o Capacité : 430 places réparties sur 3 niveaux incluant 9 places PMR
- o Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- o 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- o Equipements de péage : 1 caisse, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- o Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

VIEUX PORT

- o Capacité : 573 places réparties sur 4 niveaux incluant 9 places PMR
- o Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- o 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- o Equipements de péage : 1 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- o Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Centre et Vieux Port.

Signature du contrat Centre : 01/08/2008
Signature du contrat Vieux Port : 15/05/2009
Echéance du contrat : 30/04/2037
Date du dernier avenant : 14/12/2021 pour l'avenant n°6

a) Société délégataire

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue
paradis -
13006 Marseille

b) Société exploitante

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Laure SERRES
Directeur de Secteur Provence Côte
d'Azur
Immeuble Noilly Paradis - 146 Rue
Paradis
13006 Marseille
Tel : 06 77 58 04 06
Mail : laure.serres@group-
indigo.com

c) Adresses d'exploitation

Indigo Park

Parc de Stationnement Centre

Boulevard Lamartine
13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY
Responsable de District Provence
Var
Tel : 06 72 82 45 92
Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Sinata GODEFROY
Responsable de Site
Tel : 06 72 62 23 33
Mail : sinata.godefroy@group-indigo.com

Indigo Park

Parc de Stationnement Vieux Port

Avenue Maurice SANDRAL
13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY
Responsable de District Provence
Var
Tel : 06 72 82 45 92
Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Sinata GODEFROY
Responsable de Sites
Tel : 06 72 62 23 33
Mail : sinata.godefroy@group-indigo.com

C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

CENTRE

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Basse Saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 €
De 76 à 255 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 256 à 675 minutes	+ 0,30 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 676 à 1440 minutes	0,00 €
Tarif maximum Ticket perdu	16,70 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 181 à 240 minutes	+ 0,50 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 241 à 495 minutes	+ 0,40 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 496 à 675 minutes	+ 0,20 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
De 676 à 1440 minutes	+ 0,00 € Par $\frac{1}{4}$ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2021

Basse Saison	
Temps en minutes	Tarifs 2021
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 €
De 76 à 255 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 256 à 675 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	0,00 €
Tarif maximum Ticket perdu	16,70 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2021
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 €
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 181 à 240 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 241 à 495 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 496 à 675 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

Nous n'avons pas appliqué d'augmentation tarifaire en 2021.

VIEUX PORT

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Basse Saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 € Par ¼ d'heure
De 76 à 210 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 211 à 675 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,00 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 € Par ¼ d'heure
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 181 à 210 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 211 à 510 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 511 à 675 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2021

Basse Saison	
Temps en minutes	Tarifs 2021
De 0 à 60 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 € Par ¼ d'heure
De 76 à 210 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 211 à 675 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,00 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2021
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 €
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 181 à 210 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 211 à 510 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 511 à 675 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

Nous n'avons pas appliqué d'augmentation tarifaire en 2021.

D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CENTRE TARIFS 2020

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	84,80 €	254,50 €	22,20 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00€

PARC CENTRE TARIFS 2021

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	84,80 €	254,50 €	22,20 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,0 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00€

Nous n'avons pas appliqué d'augmentation tarifaire en 2021.

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2020

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	83,80 €	252,50 €	20,10 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,30 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00€

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2021

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	83,80 €	252,50 €	20,10 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,30 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00 €

Nous n'avons pas appliqué d'augmentation tarifaire en 2021.

E. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

Avec les restrictions sanitaires toujours d'actualités en 2021, les festivités de la ville de La Ciotat pendant la période estivale n'ont pas eu lieu ainsi que les Nauticales.

Seul le marché nocturne a été maintenu durant cette période.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

a) Patrimoine de la délégation

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

b) Inventaire des biens de retours et des biens de reprise

CENTRE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 109 083 -	924 208	184 875
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	4 427 617 -	2 121 979	2 305 638
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	302 558 -	186 736	115 822
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	20 215 -	20 215	-
Total BIENS DE RETOUR		5 859 473 -	3 253 138	2 606 335
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809 -	2 809	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	49 881 -	31 964	17 917
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 580 -	2 580	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 803 -	2 803	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	644 -	644	-
Total BIENS DE REPRISE*		58 718 -	40 801	17 917
Total général		5 918 191 -	3 293 939	2 624 252

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre	
en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	5 918 191
Immobilisations Valeur Comptable Nette	2 624 252
Immobilisation en cours	16 553

VIEUX PORT

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 230 431 -	995 863	234 568
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	4 896 028 -	2 274 412	2 621 617
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	268 962 -	173 166	95 796
Total BIENS DE RETOUR		6 395 421 -	3 443 440	2 951 980
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809 -	2 809	-
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 154 -	3 154	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	48 028 -	31 706	16 322
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418 -	2 418	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	1 389 -	1 389	-
Total BIENS DE REPRISE*		57 798 -	41 476	16 322
Total général		6 453 219 -	3 484 917	2 968 302

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	6 453 219
Immobilisations Valeur Comptable Nette	2 968 302
Immobilisation en cours	29 665

c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique

Concernant les engagements à incidence financière, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidence financière nécessaire à la continuité du service public délégué (art. 1411-7-1-h).

Nous vous rappelons que l'équipe en place est composée comme suit :

- 1 Responsable de Sites
- 1 Technicien d'exploitation
- 2 Agents d'Exploitation

La convention collective applicable à notre personnel est la convention collective de l'automobile.

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

Vous trouverez en annexe 3, les inventaires détaillés des biens.

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste «entretien: contrats». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste «entretien: interventions techniques et fournitures».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2021 sont listées ci-dessous :

Exploitations	Montant de l'investissement en HT	Nature des opérations
Parc Centre	1 550,00	Jalonnement dynamique
	3 690,00	Reprise de peinture
	3 000,00	Eclairage LED
	4 900,00	Ventilation
	6 812.08	Réparation Sprinklers
	2 753.93	Réparation autolaveuse
Parc Vieux Port	935	Peinture au sol
	10 790,00	Eclairage LED
	4 754.08	Réparation Sprinklers
	2 753.93	Travaux autolaveuse
	5 230	Protection incendie

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Exploitations	Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
CENTRE	Détection gaz parking CO & NO	ADS ANALYSE DETECTION SECURITE
	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Entretien et maintenance groupe électrogène	ENERIA
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques et de l'ascenseur	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien et maintenance des RIA et portes coupe-feu	TPI - UXELLO
	Entretien extincteurs	EUROFEU
VIEUX-PORT	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien extincteurs	EUROFEU
	Entretien et maintenance des colonnes sèches	TPI - UXELLO

Les tableaux ci-dessous présentent, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2021 :

CENTRE

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE					
ASCENSEURS	01/2021	03/2021	05/2021	06/2021	09/2021	12/2021
DETECTION INCENDIE	08/02/2021					
EXTINCTEURS	26/04/2021					
VENTILATION	10/2021					
POMPES DE RELEVAGE	05/2021					
PEAGE	04/2021			10/2021		
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE					
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	11/2021					
COLONNE SECHE	04/2021					
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	04/2021					

VIEUX-PORT

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE					
ASCENSEURS	01/2021	03/2021	05/2021	06/2021	10/2021	12/2021
DETECTION INCENDIE	08/02/2021					
EXTINCTEURS	26/04//2021					
VENTILATION	10/2021					
POMPES DE RELEVAGE	05/2021					
PEAGE	04/2021			10/2021		
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE					
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	11/2021					
COLONNE SECHE	04/2021					
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	04/2021					

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Vous trouverez dans ce tableau l'ensemble des opérations de maintenance curative hors contrat pour le parc Centre.

Equipements	Montant HT	Commentaires
Petits travaux d'entretien et d'aménagement	6 798,87€	Achat d'un nettoyeur vapeur Création de cunettes Changement de robinets Curage des réseaux
Electricité	1 512,93€	Contrôle obligatoire radio continuité Achats de disjoncteurs Intervention défaut éclairage
Signalétique	1 834,60€	Autocollants BAES Changement des panneaux tarifaires
Matériel de péage	581,24€	Achat de tickets
Entretien courant des portes	369,70€	Changement des coulisses
Frais annexe	1 280,62€	Achat de produits de nettoyage et administratifs
Entretien courant informatique	1 382,20€	Achat matériel informatique et licence SAMEX
Groupe électrogène	1 278,00€	Intervention groupe électrogène
Entretien courant protection incendie	1 471,34€	Contrôle annuel des extincteurs Intervention télésurveillance et GMPD
Entretien courant GTC et alarmes	1 762,50€	Intervention sur problème de remontée des alarmes Sprinklers
Entretien courant ascenseurs	866,00€	Contrôle réglementaire
Entretien courant Ventilation	240,00€	Contrôle réglementaire

Vous trouverez dans ce tableau l'ensemble des opérations de maintenance curative hors contrat pour le parc Vieux Port.

Equipements	Montant HT	Commentaires
Petits travaux d'entretien et d'aménagement	1 165,59€	Audit de structure Curage des réseaux
Electricité	2 047,91€	Contrôle obligatoire radio continuité et RVRE Remplacement des batteries Intervention préchauffage
Signalétique	1 879,60€	Autocollants BAES Changement des panneaux tarifaires
Matériel de péage	918,00€	Achat de tickets
Entretien courant des portes	1 867,50€	Travaux de serrurerie Changement de 4 grooms
Frais annexe	216,03€	Achat de produits de nettoyage
Entretien courant informatique	766,48€	Achat consommable informatique
Entretien courant protection incendie	1 854,71€	Contrôle annuel des extincteurs Intervention télésurveillance et GMPD
Entretien courant GTC et alarmes	110,00€	Contrôle des alarmes
Entretien courant ascenseurs	1 316,20€	Contrôle règlementaire

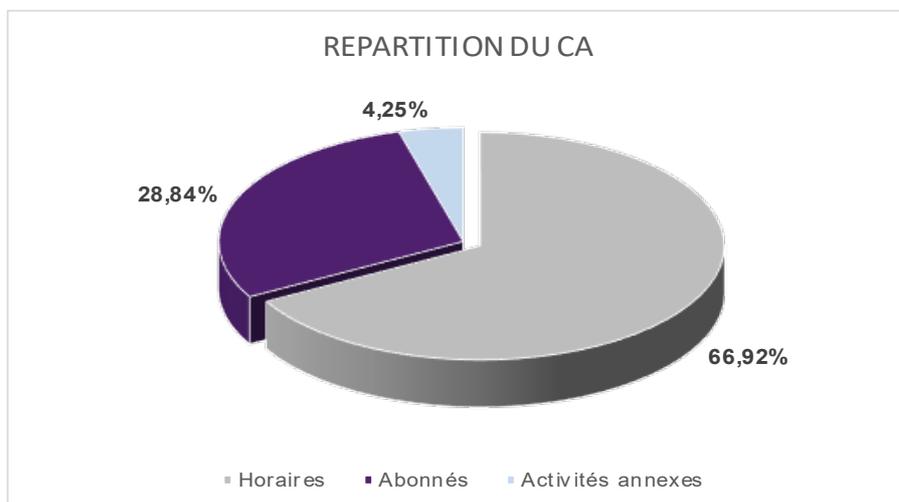
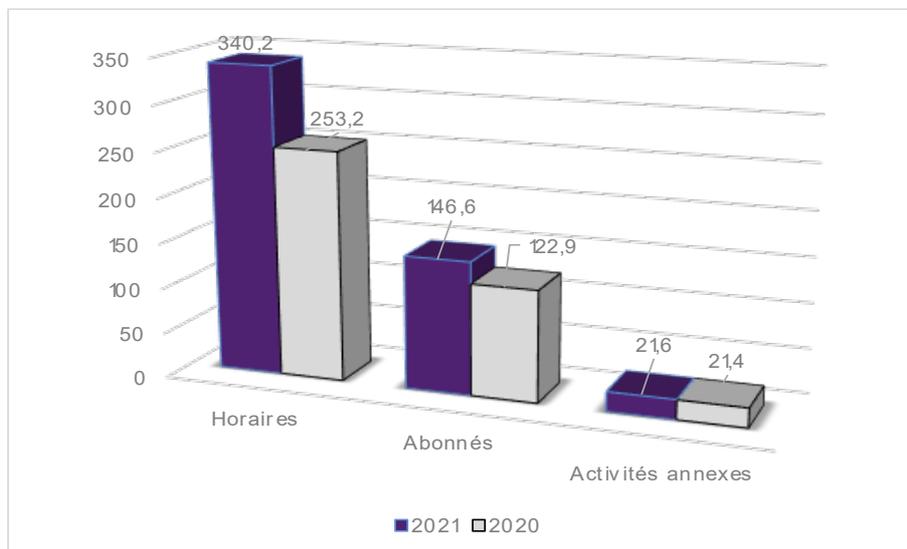
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CENTRE

Le CA de l'année 2021 de 508,4€ HT est réparti comme suit :

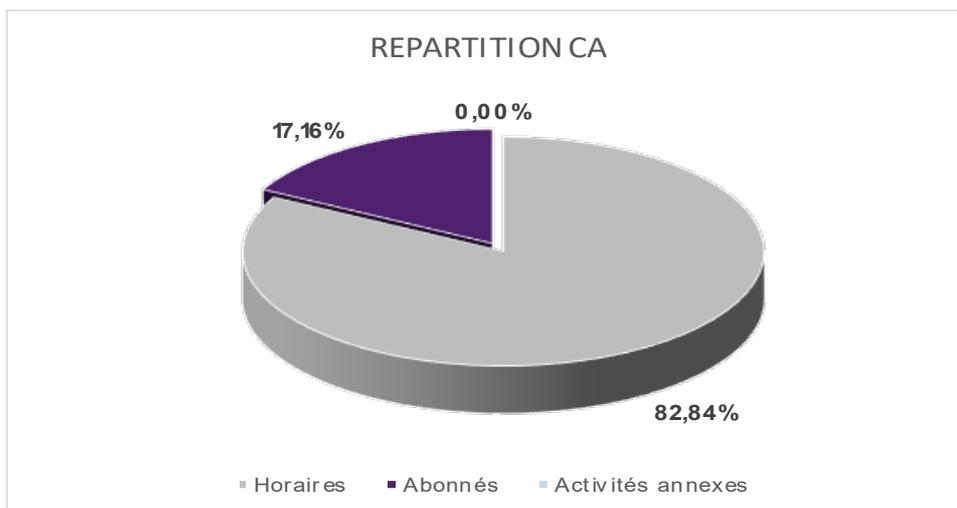
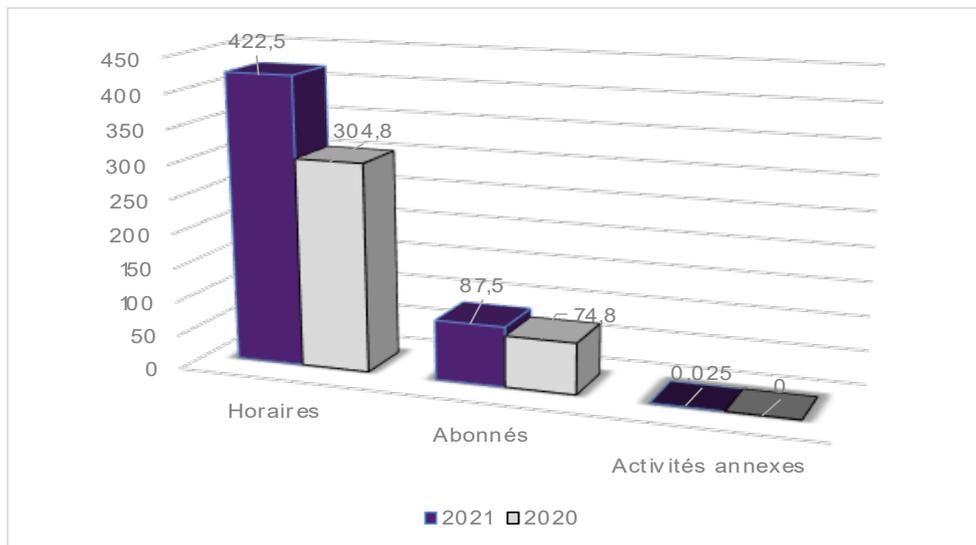
Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2021	340,2	146,6	21,6	508,4
2020	253,2	122,9	21,4	397,5
ECART	34,4%	19,3%	0,9%	27,9%
REPARTITION DU CA	66,9%	28,8%	4,2%	



VIEUX PORT

Le CA de l'année 2021 de 510,0€ HT est réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2021	422,5	87,5	0,025	510,0
2020	304,8	74,8	0	379,6
ECART	38,6%	17,0%	#DIV/0!	34,4%
REPARTITION DU CA	82,8%	17,2%	0,0%	

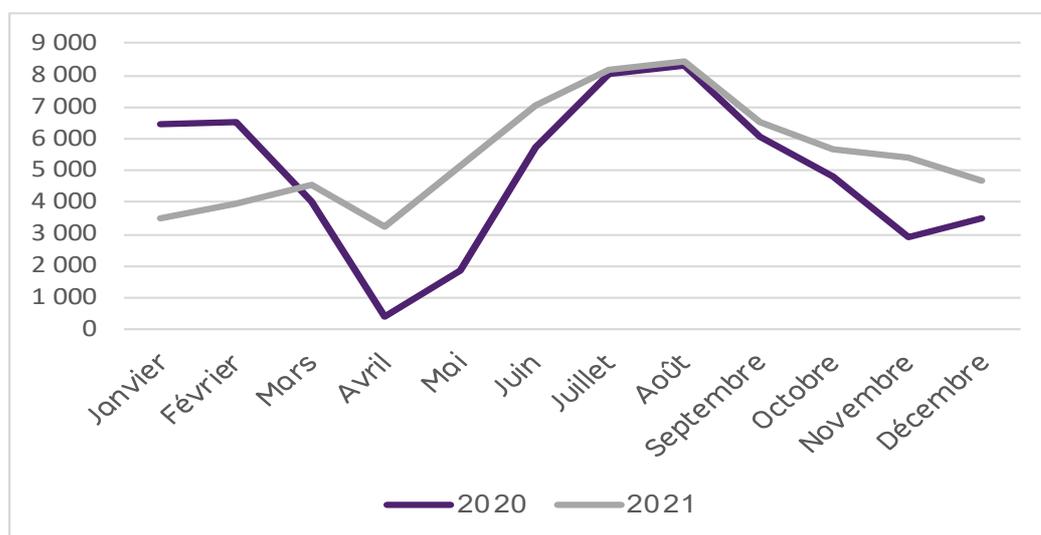


B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaires

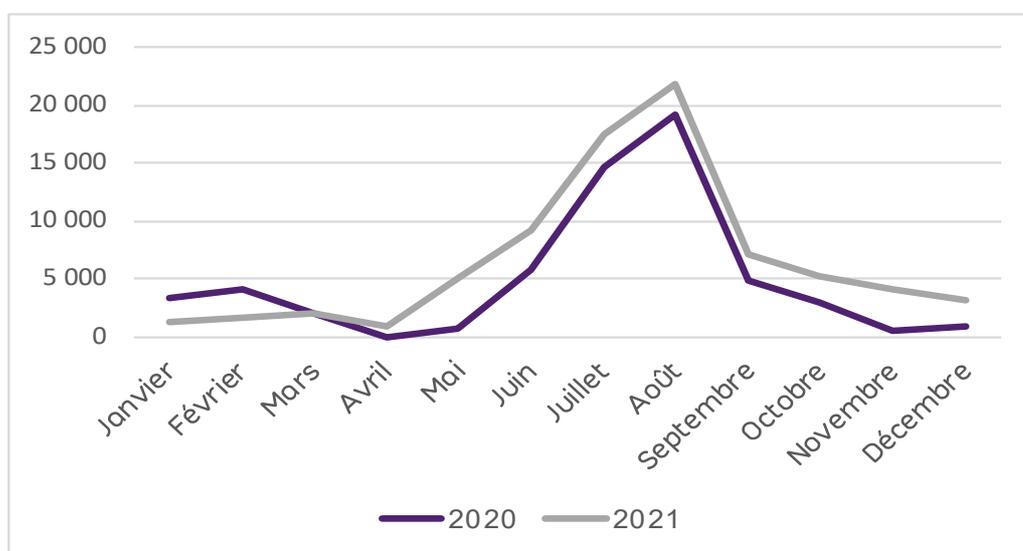
CENTRE

	20 20	20 21	ECART
Janvier	6 454	3 531	-45,3%
Février	6 505	3 943	-39,4%
Mars	4 051	4 547	12,2%
Avril	418	3 255	678,7%
Mai	1 847	5 161	179,4%
Juin	5 709	7 049	23,5%
Juillet	8 017	8 148	1,6%
Août	8 311	8 427	1,4%
Septembre	6 042	6 555	8,5%
Octobre	4 793	5 651	17,9%
Novembre	2 890	5 403	87,0%
Décembre	3 476	4 678	34,6%
Total	58 513	66 348	13,4%



VIEUX PORT

	2020	2021	ECART
Janvier	3 364	1 186	-64,7%
Février	4 073	1 722	-57,7%
Mars	2 078	2 053	-1,2%
Avril	35	952	2620,0%
Mai	752	5 085	576,2%
Juin	5 748	9 083	58,0%
Juillet	14 665	17 543	19,6%
Août	19 114	21 891	14,5%
Septembre	4 765	7 093	48,9%
Octobre	3 003	5 261	75,2%
Novembre	460	3 999	769,3%
Décembre	946	3 112	229,0%
Total	59 003	78 980	33,9%



b) Chiffres d'affaires horaires HT à la place

CENTRE

Année	Chiffres d'affaires HT à la place
2020	589 €
2021	791,22 €

VIEUX PORT

Année	Chiffres d'affaires HT à la place
2020	531,88€
2021	737,40€

c) Sorties gratuites

CENTRE

	2020	2021	ECART
Janvier	7 407	7 069	-4,6%
Février	7 112	6 646	-6,6%
Mars	2 875	7 905	175,0%
Avril	774	6 100	688,1%
Mai	3 112	7 511	141,4%
Juin	7 189	9 029	25,6%
Juillet	7 425	8 035	8,2%
Août	6 756	6 945	2,8%
Septembre	8 599	8 330	-3,1%
Octobre	7 619	7 333	-3,8%
Novembre	5 886	7 368	25,2%
Décembre	7 189	8 840	23,0%
Total	71 943	91 111	26,6%

VIEUX PORT

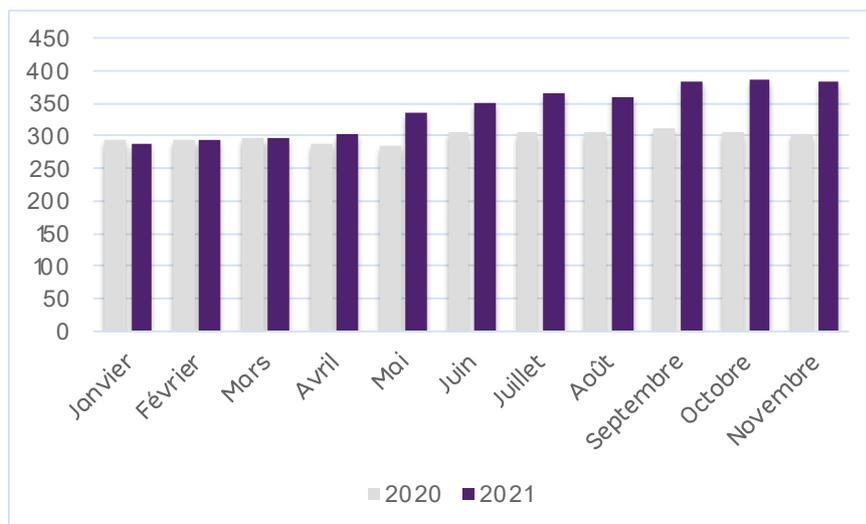
	2020	2021	ECART
Janvier	2 112	1 507	-28,6%
Février	1 862	1 650	-11,4%
Mars	765	1 754	129,3%
Avril	116	1 280	1003,4%
Mai	876	2 579	194,4%
Juin	2 217	3 021	36,3%
Juillet	3 431	3 671	7,0%
Août	3 947	4 642	17,6%
Septembre	2 374	2 695	13,5%
Octobre	1 880	2 183	16,1%
Novembre	952	1 853	94,6%
Décembre	1 797	3 346	86,2%
Total	22 329	30 181	35,2%

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

CENTRE

	20 20	20 21	ECART
Janvier	294	288	-2,0%
Février	294	294	0,0%
Mars	298	296	-0,7%
Avril	289	302	4,5%
Mai	284	337	18,7%
Juin	306	350	14,4%
Juillet	307	366	19,2%
Août	307	359	16,9%
Septembre	313	383	22,4%
Octobre	305	385	26,2%
Novembre	304	382	25,7%
Décembre	297	369	24,2%
Moyenne	300	343	14,1%



VIEUX PORT

	20 20	20 21	ECART
Janvier	190	206	8,4%
Février	187	208	11,2%
Mars	195	209	7,2%
Avril	191	208	8,9%
Mai	186	224	20,4%
Juin	212	245	15,6%
Juillet	216	261	20,8%
Août	219	256	16,9%
Septembre	228	249	9,2%
Octobre	219	236	7,8%
Novembre	213	230	8,0%
Décembre	206	228	10,7%
Moyenne	205	230	12,1%



b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Le matériel de péage ne nous permet pas de fournir ces données

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CENTRE :

Activité annexe 21,6 K€ repartit comme suit :

- 0,2 K€ d'encaissement de consignes
- 21,4 K€ qui concerne les charges d'amodiations.

Autres produits 33,4 K€ repartit comme suit :

- 33,4 K€ correspond au remboursement des charges CFE

VIEUX PORT :

Activité annexe 0.02k€ repartit comme suit :

- 0,02 K€ d'encaissement de consignes.

Autres produits -22,8 K€ repartit comme suit :

- -22,8 K€ Correspond à la reprise de facturation de taxe prescrite (CFE prescrit)

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

CENTRE AVEC GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	2,32 €
2021	2,59 €

CENTRE HORS GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	5,19 €
2021	6,15 €

VIEUX PORT AVEC GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	4,50 €
2021	4,64 €

VIEUX PORT HORS GRATUITES

Année	Ticket moyen TTC
2020	6,20 €
2021	6,42 €

b) Répartition des modes de paiement des horaires

CENTRE

Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER' T
2020	4,40%	0,20%	67,55 %	27,85 %
2021	4,38%	0,25 %	69,45%	25,92%

VIEUX PORT

Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER' T
2020	3,01 %	0,17 %	82,15 %	14,67 %
2021	2,99 %	0.20 %	81,60%	15,21 %

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur tous les parcs Indigo de La Ciotat.

b) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- La mise en place du badge Liber't en sortie ;
- La mise en place du paiement NFC ;
- La lecture de plaques minéralogiques ;
- Le paiement via l'application OpnGo



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Centre et Vieux Port sont conformes à la norme accessibilité.

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des parkings.

Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

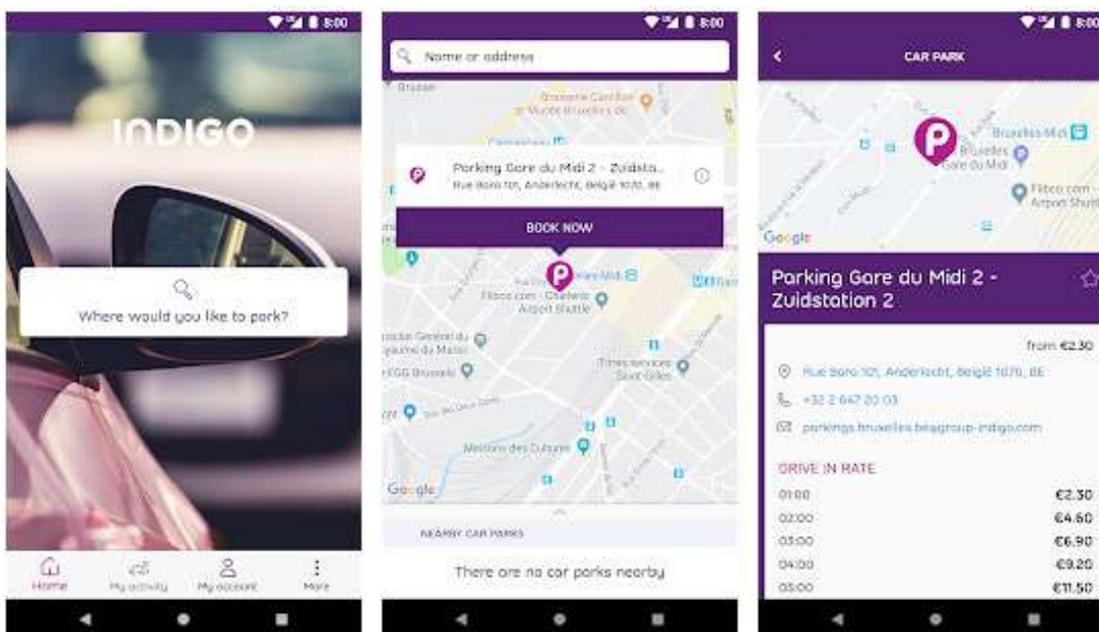
c) Services digitaux

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- o Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- o Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- o Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Abonnement Flexigo (Conseillé)
Durée de stationnement : 1 mois	Durée de stationnement : 3 mois	Durée de stationnement : 12 mois	Durée de stationnement : Libre
Paiement unique lors de la souscription	Paiement unique lors de la souscription	Paiement unique lors de la souscription	Engagement : 3 mois
			Prélèvements mensuels automatiques

RADIO INDIGO



Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



B. RECLAMATIONS CLIENTS



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - Tour Voltaire - 1 place des Degrés - 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.com à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2021, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Centre et Vieux Port, 248 demandes dont la répartition est la suivante :

- Renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 209
- Incidents techniques (défaut péage, ...) : 8
- Divers (objets perdus, ...) : 12
- Réclamations, remarques, suggestions : 19

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 6 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes répartis sur Centre et Vieux Port.
- o 2 autos-laveuse (1 à Centre et 1 sur Vieux Port).
- o Plusieurs PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet (présent sur chaque site)
- o Un local de stockage pour les pièces détachées située à Centre et Vieux Port (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 booster pour venir en aide aux clients (situé sur le site Centre)
- o 2 locaux pour les produits d'entretien (1 à Centre et 1 à Vieux Port)
- o Un local archive sur Centre et sur Vieux Port.
- o 1 coffre au parc Centre
- o L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques est stocké au parc Centre (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- o 1 SAMEX (pour réaliser les rondes sécurités, les rondes confort clientèle)
- o 1 téléphone portable pour le responsable de site.

CENTRE

	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Rampe d'entrée	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1
Panneau libre/saturé	1		
Escalier	3	3	3
Ascenseur	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1
Entrée hall caisse	1		
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Contrôleur d'entrée	2		
Contrôleur de sortie	2		
Barrière d'entrée	1		
Barrière de sortie	2		
Porte basculante	2		
Lecteur de badges			
Lecteur piéton	1		
Caisse automatique	1		
Colonne sèche	3	3	3
Commande pompier	1		
Déclencheur manuels	2	2	2
Extincteur	8	4	4
Bac à sable	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2
Phonie	8	1	1
Caméra de surveillance	4	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Archive/ technique	1		
TGBT	1		
EDF	1		
Pompe			
Machinerie Ascenseur			1
Compteurs Electriques	1		

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Rampe d'entrée	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1
Panneau libre/ saturé	1			
Escalier	2	2	2	2
Ascenseur	1	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1			
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Contrôleur d'entrée	2			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	1			
Barrière de sortie	2			
Porte basculante	3			
Lecteur de badges				
Lecteur piéton	1			
Caisse automatique	1			
Colonne sèche	1	1	1	1
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	2	2	2	2
Extincteur	6	5	5	5
Bac à sable	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2	2
Phonie	7			
Caméra de surveillance	4	2	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Archive/ technique		1	1	
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe				
Machinerie Ascenseur				1
Compteurs Electriques	1			

d) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2020	2	0	0	1
2021	0	0	0	2

L'équipe Indigo de La Ciotat est en charge de la sécurité et intervient sur l'ensemble des parcs tous les jours de 07h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 07h00 à 20h00 le samedi. Nous effectuons des rondes régulières et la nuit nous pouvons intervenir sur astreinte.

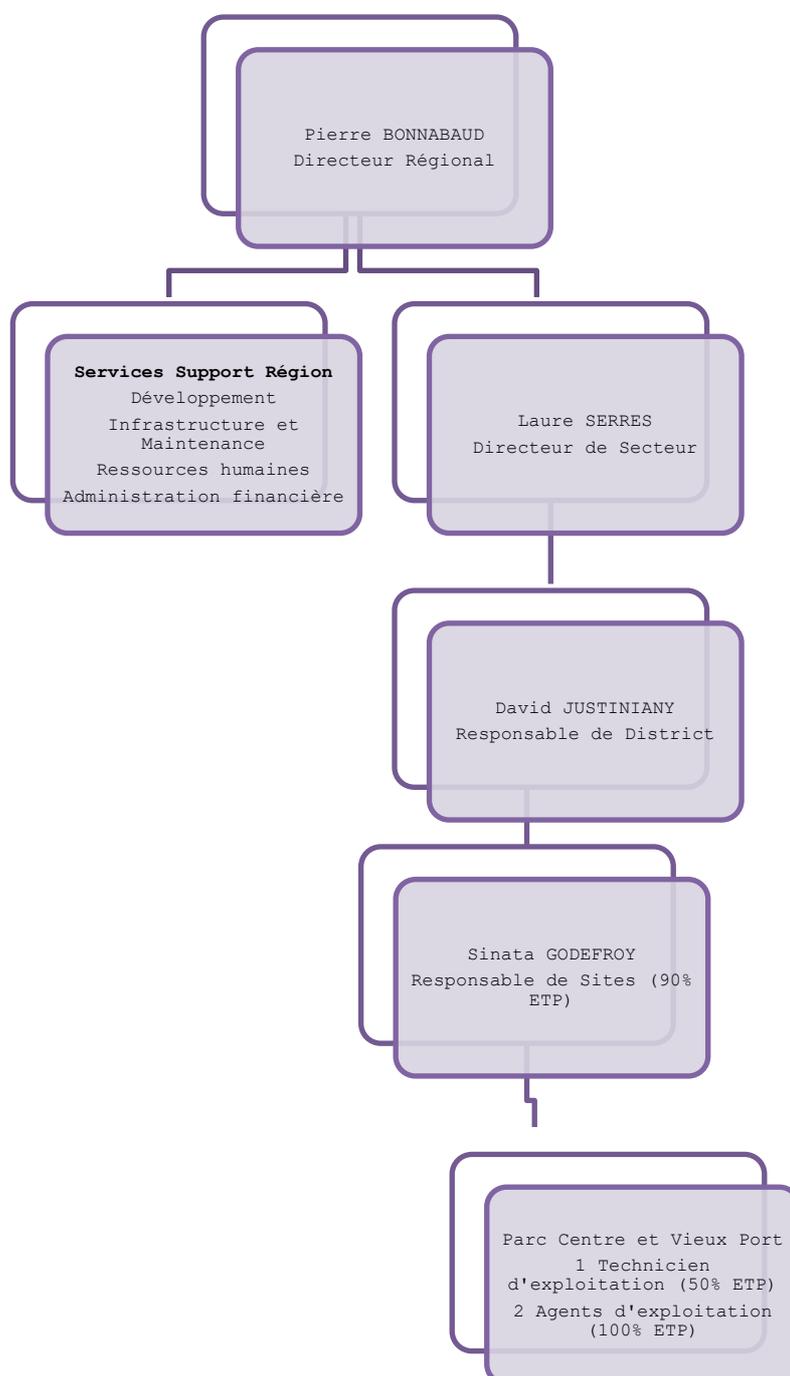
Durant les manifestations nous réorganisons les journées de travail pour répartir au mieux notre présence sur les événements.

L'équipe d'astreinte est composée de l'ensemble de l'équipe d'exploitation. Nous veillons également au bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021

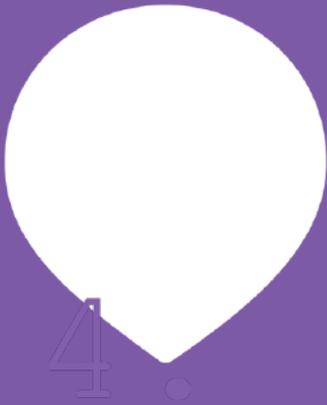
Un Technicien d'exploitation et deux Agents d'exploitation Indigo sont affectés à la gestion des parcs Centre et Vieux Port, encadré par un responsable de site, Sinata GODEFROY, supervisé par un responsable de district, David JUSTINIANY.



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP en € HT
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	24 470 €
Service technique et CRTO	9 911 €
Responsable de Site	46 897 €
Agents d'Exploitation	129 217 €
Total	210 495 €

Concernant les prestations de sécurité, nous avons eu recours à notre prestataire de sécurité pour plus de 250 heures dans l'année visant à mener des actions ponctuelles de gardiennage ainsi qu'assurer la fluidification des sorties lors d'évènements estivaux majeurs.



COMPTE-RENDU
FINANCIER DU
SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTES PREVISIONNELS

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Budget initial 2022
Horaires parcs	358 148
Abonnés parcs	144 400
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	6 368
Activités annexes	21 454
Sous Total Chiffre d'Affaires	530 370
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	15 000
Sous Total Autres Produits	15 000
Total Produits d'Exploitation	545 370
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-88 700
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 199
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-9 000
Prestations de Nettoyage	
Prestations de Gardiennage	-1 000
Sous Total Frais de Personnel	-100 899
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-12 200
Entretien : Contrats	-10 700
Electricité, Fluides	-19 700
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-7 200
Location Matériel d'Exploitation	-1 500
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-51 300
Actions Commerciales	-1 000
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 258
Frais Administratifs et Divers	-1 500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-12 758
Total Charges Directes d'Exploitation	-164 957
Police d'Assurances	-3 182
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 652
Redevances Aux Concédants	-1 970
Taxes et Versements Assimilés	-39 960
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-2 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 668
Frais Généraux Siège	-35 800
Total Autres Charges d'Exploitation	-97 232
Total Autres Charges d'Exploitation	-97 232
Total Charges d'Exploitation	-262 189
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-210 485
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-210 485
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-210 485
EBIT	72 696
Frais Financiers	-110 693
Total Frais Financiers	-110 693
Total Frais Financiers	-110 693
Resultat Net avant Impot Parc	-37 997

VIEUX PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Budget initial 2022
Horaires parcs	331 290
Abonnés parcs	87 500
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	
Sous Total Chiffre d'Affaires	418 790
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	15 000
Sous Total Autres Produits	15 000
Total Produits d'Exploitation	433 790
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-107 600
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 200
Personnel Intérimaire d'Exploitation	
Prestations de Nettoyage	-200
Prestations de Gardiennage	-1 000
Sous Total Frais de Personnel	-110 000
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-7 200
Entretien : Contrats	-13 499
Electricité, Fluides	-23 600
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-2 800
Location Matériel d'Exploitation	-100
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-47 199
Actions Commerciales	-1 200
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 444
Frais Administratifs et Divers	-500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 144
Total Charges Directes d'Exploitation	-167 343
Police d'Assurances	-2 513
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 094
Redevances Aux Concédants	-1 970
Taxes et Versements Assimilés	-39 600
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-2 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-9 213
Frais Généraux Siège	-28 268
Total Autres Charges d'Exploitation	-85 658
Total Autres Charges d'Exploitation	-85 658
Total Charges d'Exploitation	-253 001
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-242 708
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-242 708
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-242 708
EBIT	-61 919
Frais Financiers	-125 304
Total Frais Financiers	-125 304
Total Frais Financiers	-125 304
Resultat Net avant Impot Parc	-187 223

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	253 242	340 225	86 983	34,3%
Abonnés parcs	122 941	146 605	23 664	19,2%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	6 319	6 370	51	0,8%
Activités annexes	21 432	21 582	150	0,7%
Sous Total Chiffre d'Affaires	403 934	514 782	110 848	27,4%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	31 960	33 378	1 418	4,4%
Sous Total Autres Produits	31 960	33 378	1 418	4,4%
Total Produits d'Exploitation	435 894	548 160	112 266	25,8%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-73 537	-85 955	-12 418	16,9%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 159	-4 097	-2 938	253,5%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 984	-15 820	-2 836	21,8%
Prestations de Nettoyage	-306	-139	167	-54,6%
Prestations de Gardiennage		-4 370	-4 370	
Sous Total Frais de Personnel	-87 986	-110 381	-22 395	25,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-11 667	-19 378	-7 711	66,1%
Entretien : Contrats	-4 699	-7 167	-2 468	52,5%
Electricité, Fluides	-19 339	-20 738	-1 399	7,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-8 567	-8 191	376	-4,4%
Location Matériel d'Exploitation	-1 366	-2 279	-913	66,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-45 638	-57 753	-12 115	26,5%
Actions Commerciales	-1 189	-537	652	-54,8%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-6 302	-8 183	-1 881	29,8%
Frais Administratifs et Divers	-942	-908	34	-3,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-95 937	-123 851	-27 914	29,1%
Police d'Assurances	-2 885	-3 214	-329	11,4%
Sinistres	-6 334	-3 342	2 992	-47,2%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 533	-2 574	-41	1,6%
Redevances Aux Concédants	-1 968	-1 974	-6	0,3%
Taxes et Versements Assimilés	-38 879	-37 597	1 282	-3,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-214	-33 383	-33 169	15499,5%
Charges de Gros Entretien	-2 085	1 115	3 200	-153,5%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-8 160	-10 090	-1 930	23,7%
Frais Généraux Siège	-32 879	-32 792	87	-0,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-95 937	-123 851	-27 914	29,1%
Total Charges d'Exploitation	-237 994	-301 613	-63 619	26,7%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-242		242	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-208 559	-212 780	-4 221	2,0%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-208 801	-212 780	-3 979	1,9%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-208 801	-212 780	-3 979	1,9%
EBIT	-10 901	33 767	44 668	-409,8%
Frais Financiers	-126 787	-110 262	16 525	-13,0%
Total Frais Financiers	-126 787	-110 262	16 525	-13,0%
Total Frais Financiers	-126 787	-110 262	16 525	-13,0%
Resultat Net avant Impot Parc	-137 688	-76 495	61 193	-44,4%

COMMENTAIRES

1. **Frais de personnel intérimaire :**

2,8 K€ de hausse de frais de personnel intérimaire sur Centre due à l'accroissement d'activité en juillet et Août.

2. **Frais de personnel interne :**

12,4 K€ de hausse suite à la reprise d'activité post-Covid et l'arrêt du chômage partiel

3. **Interventions techniques et fournitures :**

7,7 K€ de hausse due en grande partie à l'achat de pièces détachés pour les sprinklers, et d'achat électriques pour l'éclairage.

4. **Contrats :**

2,5 K€ de hausse due en partie à une facturation de 2020 passée en 2021.

5. **Autres charges et provisions courantes :**

6. Il s'agit de la provision en créances douteuses à 50% de la facturation à la métropole de la compensation financière de la franchise d'une ½ h année 2020 rejetée par la métropole en 04/21 et régularisée par un avoir et une nouvelle facture en 2022

VIEUX-PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2021

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Police d'Assurances	-2 699	-3 060	-361	13,4%
Sinistres	-840	-2 153	-1 313	156,3%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 474	-2 550	-76	3,1%
Redevances Aux Concédants	-1 968	-1 974	-6	0,3%
Taxes et Versements Assimilés	-41 085	-36 436	4 649	-11,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-205	17	222	-108,3%
Charges de Gros Entretien	-2 395		2 395	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-7 667	-9 998	-2 331	30,4%
Frais Généraux Siège	-30 897	-32 492	-1 595	5,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-90 230	-88 646	1 584	-1,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-90 230	-88 646	1 584	-1,8%
Total Charges d'Exploitation	-240 239	-269 772	-29 533	12,3%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-242		242	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-237 516	-244 213	-6 697	2,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-237 758	-244 213	-6 455	2,7%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-237 758	-244 213	-6 455	2,7%
EBIT	-65 433	-26 707	38 726	-59,2%
Frais Financiers	-143 204	-125 098	18 106	-12,6%
Total Frais Financiers	-143 204	-125 098	18 106	-12,6%
Total Frais Financiers	-143 204	-125 098	18 106	-12,6%
Resultat Net avant Impot Parc	-208 637	-151 805	56 832	-27,2%

COMMENTAIRES :

1. **Personnel interne** :

19,5 K€ de hausse suite à la reprise d'activité post-Covid et l'arrêt du chômage partiel.

2. **Interventions techniques et fournitures** :

3,9 K€ de hausse pour le changement des batteries du groupe électrogène (1,2K€), et la reprise de plusieurs portes palières (2,7K€)

3. **Entretien contrat** :

2,8 K€ de hausse due en grande partie à des factures de 2020 passé en 2021.

4. **Collectes de fonds** :

3,6 K€ d'augmentation des frais de transactions bancaires par rapport à 2020 dû à une reprise normale de l'activité en 2021.

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

PARC DE STATIONNEMENT	LA CIOTAT
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Horaires parcs	558 014	762 758	204 744	36,7%
Abonnés parcs	197 732	234 125	36 393	18,4%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	6 319	6 370	51	0,8%
Activités annexes	21432	21607	175	0,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	783 497	1024 860	241 363	30,8%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	64 961	10 578	-54 383	-83,7%
Sous Total Autres Produits	64 961	10 578	-54 383	-83,7%
Total Produits d'Exploitation	848 458	1 035 438	186 980	22,0%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-178 600	-210 495	-31 895	17,9%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 081	-5 010	-2 929	140,7%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 984	-15 820	-2 836	21,8%
Prestations de Nettoyage	-846	-295	551	-65,1%
Prestations de Gardiennage	0	-5 505	-5 505	
Sous Total Frais de Personnel	-194 511	-237 125	-42 614	21,9%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-13 915	-31 520	-11 605	58,3%
Entretien : Contrats	-9 868	-15 133	-5 265	53,4%
Electricité, Fluides	-40 809	-43 619	-2 810	6,9%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-10 896	-10 561	335	-3,1%
Location Matériel d'Exploitation	-1 616	-2 407	-791	48,9%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-83 104	-103 240	-20 136	24,2%
Actions Commerciales	-2 055	-968	1 087	-52,9%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 084	-16 599	-5 515	49,8%
Frais Administratifs et Divers	-1 312	-956	356	-27,1%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-14 451	-18 523	-4 072	28,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-292 066	-358 888	-66 822	22,9%
Police d'Assurances	-5 584	-6 274	-690	12,4%
Sinistres	-7 174	-5 495	1 679	-23,4%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 007	-5 124	-117	2,3%
Redevances Aux Concédants	-3 936	-3 948	-12	0,3%
Taxes et Versements Assimilés	-79 964	-74 033	5 931	-7,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	-419	-33 366	-32 947	7863,2%
Charges de Gros Entretien	-4 480	1 115	5 595	-124,9%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-15 827	-20 088	-4 261	26,9%
Frais Généraux Siège	-63 776	-65 284	-1 508	2,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-186 167	-212 497	-26 330	14,1%
Total Charges d'Exploitation	-478 233	-571 385	-93 152	19,5%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-484	0	484	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-446 075	-456 993	-10 918	2,4%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-446 559	-456 993	-10 434	2,3%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-446 559	-456 993	-10 434	2,3%
EBIT	-76 334	7 060	83 394	-109,2%
Frais Financiers	-269 991	-235 360	34 631	-12,8%
Total Frais Financiers	-269 991	-235 360	34 631	-12,8%
Total Frais Financiers	-269 991	-235 360	34 631	-12,8%
Resultat Net avant Impot Parc	-346 325	-228 300	118 025	-34,1%

III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE

Conformément au contrat de délégation de service public, vous trouverez ci-dessous la formule de calcul de la redevance pour l'année 2021.



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE DES PARCS DE LA CIOTAT
(article 5.6 du contrat de Délégation de Service Public du 22 août 2006)

ANNEE : 2021

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHTTS1 / ICHTTS10) + 0,30 (EBIQ / EBIQ0)$$

indices ICHTTS1 arrêté en décembre 2008 et remplacé par l'indice ICHT-IME (base 100 en décembre 2008)
EBIQ arrêté en janvier 2009 et remplacé par l'indice EBIQ00 (base 100 en 2005)

nouvelle formule :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHT-IME \times a / ICHT-IME0) + 0,30 (EBIQ00 \times b / EBIQ000)$$

ICHT-IME0 =	100,0	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
ICHT-IME =	140,7 127,5	indice connu au 1er janvier 2021 (juillet 2020 : date de parution 12/10/2020) coeff de raccordement a : 1,034 = $\frac{143,0}{129,6}$ ICHTTS1 déc 2008
EBIQ0 =	104,3	mai 2005 (valeur indice connue en sept. 2009)
10534841 =	129,3 103,1	indice connu au 1er janvier 2021 (novembre 2020 : date de parution 23/12/20) coeff de raccordement b : 1,0525 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ coeff de raccordement c : 1,1276 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2005 coeff de raccordement d : 1,0564 coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2010
0,10	0,10	
0,60	0,844097	
0,30	0,371793	

K (2021) =	1,31589
--------------	---------

B) Redevance fixe

Montant forfaitaire : 3 000,00 (valeur septembre 2005)

Montant indexé : 3 947,67

Montée en charge des parcs :

	Parc du Centre	Parc Vieux port	
2008	50%	0%	
2009	75%	50%	
2010	75%	75%	
2011	100%	75%	
à partir de 2012	100%	100%	
Montant 2021 =	1 973,84	1 973,84	3 947,67
	Redevance fixe =		3 947,67

REDEVANCE FIXE 2021 =	3 947,67
-----------------------	----------

IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE

Vous trouverez en annexe 4, les comptes annuels de la société délégataire.



ANNEXES

-
- Annexe 1 :** Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel
- Annexe 2 :** Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 3 :** Inventaires détaillés des biens
- Annexe 4 :** Comptes annuels de la société délégataire

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2021)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC DU CENTRE LA CIOTAT

Date acquisition	DESIGNATION	CG	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette Comptable au 31/12/2021
01/12/2008	SAE RACCORDEMENT SYSTEME INTRAPARC	215400	20 215	-20 215	0
	MATERIEL ENIGNS ET GROS OUTILLAGE	Total 215400	20 215	-20 215	0
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 GROS OEUVRE	221100	4 344 978	-2 082 374	2 262 605
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 VENTILATION	221100	82 639	-39 606	43 033
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	Total 221100	4 427 617	-2 121 979	2 305 638
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 PEAGE	222200	51 739	-51 739	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 POMPES RELEVAGE	222200	33 339	-33 339	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 VIDEO SONO GTC	222200	27 011	-27 011	0
01/01/2009	DEPLOIEMENT INTRAPARC	222200	5 200	-3 381	1 819
01/01/2009	2 CAMERAS OPTION LUMINAIRE DETECTEUR PRE	222200	2 516	-2 516	0
31/03/2010	CABLAGE CONTROLE ACCES EXTERIEUR PARC	222200	4 901	-4 901	0
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	222200	3 056	-3 056	0
01/01/2014	LECTEUR PIETON SUPPLEMENT.ACCESS HOPITAL	222200	1 993	-1 595	398
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	222200	3 726	-3 726	0
01/01/2017	GTC POSE/RACCORD.WAGO	222200	10 993	-5 499	5 494
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN	222200	8 274	-4 139	4 135
01/01/2017	SOCLE DE CAISSE EASY PMR	222200	1 834	-917	917
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	222200	916	-547	369
06/06/2017	LECTEUR PIETON	222200	1 683	-770	913
08/10/2018	KIT RENFORCEMENT SERRURE CAISSE	222200	1 030	-333	697
01/01/2019	SERVEUR PARK	222200	29 419	-8 833	20 586
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE DE SORTIE	222200	29 155	-8 754	20 401
01/01/2019	EQUIPEMENT VOIE D ENTREE	222200	19 517	-5 860	13 657
01/01/2019	LECTEUR PIETON	222200	18 400	-5 525	12 875
01/01/2019	CAISSE AUTOMATIQUE MIXTE	222200	17 914	-5 379	12 536
01/01/2019	EQUIPEMENT ZONE INTERMEDIAIRE	222200	14 844	-4 457	10 387
01/01/2019	CAISSE MANUELLE	222200	5 638	-1 693	3 945
28/02/2019	BLOC SOL INOX	222200	2 262	-1 286	976
21/11/2019	FABRICATION ET POSE ARCEAUX PROTECT BORN	222200	3 210	-679	2 531
13/02/2020	PRESTA ECLAIRAGE	222200	990	-373	617
12/04/2021	CHGT REGLETTES LED SELON DEVIS N°: DE11642/21	222200	3 000	-432	2 568
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	Total 222200	302 558	-186 736	115 822
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 AMENAGEMENT	222300	406 326	-406 326	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 COURANTS FAIBLES FORT	222300	256 955	-256 955	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 PEINTURE	222300	127 346	-113 924	13 422
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 DETECTION INCENDIE	222300	60 080	-53 747	6 332
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 ASCENSEUR	222300	54 274	-36 418	17 856
28/03/2012	CAISSON DOUBLE FACE & DYNAMIQUE	222300	2 470	-2 411	59
01/01/2014	PEINTURE & MARQUAGE PLACE MOTOS	222300	4 321	-2 305	2 016
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	222300	1 435	-1 041	394
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	222300	1 435	-1 041	394
03/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	222300	1 475	-1 008	467
22/06/2015	TRAVAUX DE SERRURERIE	222300	2 295	-1 499	796
25/09/2015	130201 RELAMPING NIV -1	222300	2 925	-1 834	1 091
31/10/2015	ECLAIRAGE HYDRO	222300	1 996	-1 232	764
01/01/2016	MARQUE INDIGO	222300	4 269	-4 269	0
30/06/2016	170 REGLETTES ECLAIRAGE POUR N-2ET N-3	222300	5 595	-3 081	2 514
01/01/2017	POSE ET RACCORDEMENT LUMINAIRES	222300	7 409	-3 706	3 703
25/01/2017	RADIO CONTINUE	222300	13 810	-4 545	9 265
01/01/2018	TX BUREAU ACCUEIL	222300	1 350	-540	810
01/01/2018	ECLAIRAGE ET ALIMENTATION DE SECOURS	222300	1 000	-400	600
12/03/2018	CLIMATISATION BUREAU ET LOCAL TECHNIQUES	222300	4 725	-1 800	2 925
31/07/2018	BLOC AU SOL	222300	3 480	-1 191	2 289
01/01/2019	ASCENSEURS	222300	94 903	-15 541	79 361
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEURS	222300	11 039	-1 808	9 231
01/01/2019	CLIMATISATION BUREAU & LOCAL TECHNIQUE	222300	4 725	-1 419	3 306
09/01/2019	AMENAG. BORDURE ENTREE PARKING	222300	1 085	-323	762
11/03/2019	BANDES SEPARATRICES ET NUMEROS	222300	7 946	-1 490	6 456
16/11/2019	LOGICIEL MISE EN SERV PR GUIDAGE	222300	1 310	-279	1 031
15/05/2019	PRESTA MARQUAGE AU SOL	222300	4 068	-2 138	1 930
30/07/2020	SPRINKLERS	222300	1 510	-128	1 382
18/09/2020	Prestation et travaux menuiserie	222300	996	-128	868
03/12/2020	TRAVAUX PORTE COUPE FEU	222300	8 160	-586	7 574
25/02/2021	TRAVAUX DE PEINTURE AU SOL NIV -3	222300	1 920	-326	1 594
09/03/2021	RAPATRIEMENT JALONNEMENT DYNAMIQUE	222300	1 550	-419	1 131
16/04/2021	COFFRET DE RELAYAGE SELON DEVIS DP/21/11/0182-0	222300	4 900	-347	4 553
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	Total 222300	1 109 083	-924 208	184 875
TOTAL	BIENS DE RETOUR		5 859 475	-3 253 138	2 606 335
31/12/2008	1 BALISE LIBER-T SKIDATA Q	215400	3 438	-3 438	0
29/05/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	215400	1 635	-1 635	0
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	215400	3 300	-2 793	507
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	215400	1 557	-1 246	311
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130201	215400	795	-795	0
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	215400	9 400	-7 606	1 794
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	215400	24 631	-12 777	11 854
11/06/2018	MODIF.PARMETRES ORION INTEGRATION PEAGE	215400	3 936	-1 401	2 535
16/09/2019	FIBRE OPTIQUE	215400	1 190	-273	917
	MATERIEL ENIGNS ET GROS OUTILLAGE	Total 215400	49 881	-31 964	17 917
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	218200	1 109	-1 109	0
27/07/2016	SCOOTER VIN LBJTCJ3B2GA152002	218200	1 700	-1 700	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	Total 218200	2 809	-2 809	0
08/07/2008	ENS.NEC CDES075 PC7+HP P2015+LCD 17	218340	858	-858	0
09/07/2008	ENS.NEC CDES077 PC7+HP P2015+LCD 17	218340	839	-839	0
21/10/2008	INSTALLATION S/SITE ADSL SECURITY ROUTER	218340	1 107	-1 107	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	Total 218340	2 803	-2 803	0
07/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	218400	2 580	-2 580	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	Total 218400	2 580	-2 580	0
23/06/2008	2 MEUBLES D'ACCUEIL ONDULO MERISIER	218430	644	-644	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	Total 218430	644	-644	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*		58 718	-40 801	17 917
TOTAL	130201 LA CIOTAT PARC DU CENTRE		5 918 191	-3 293 939	2 624 252

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC LA CIOTAT VIEUX PORT

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissements ou 31/12/2021	Valeur Nette Comptable au 31/12/2021
18/06/2009	DA TRVX VPS GROS OEUVRE	4 862 747	-2 258 951	2 603 796
18/06/2009	DA TRVX VPS VENTILATION	33 281	-15 461	17 821
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	4 896 028	-2 274 412	2 621 617
18/06/2009	DA TRVX VPS PEAGE	46 309	-46 309	0
18/06/2009	DA TRVX VPS POMPES DE RELEVAGE	40 998	-40 998	0
18/06/2009	DA TRVX VPS INTRAPARC VIDEO ASSISTANCE	41 084	-34 347	6 738
29/05/2013	ECLAIRAGE SECURITE - BLOCS DE SECOURS	2 437	-2 437	0
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 056	-3 056	0
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN GATE	8 817	-4 411	4 407
01/01/2017	GTC -POSE RACCORDE AUTOMATE /RESEAU WAGO	8 758	-4 381	4 377
01/01/2017	FOURNITURE SOCLE CAISSE EASY PMR	1 834	-917	917
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	1 705	-1 018	687
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE DE SORTIE	31 042	-9 320	21 722
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE ENTREE	20 780	-6 239	14 541
01/01/2019	CAISSE AUTOMATIQUE MIXTE	19 074	-5 727	13 347
01/01/2019	LECTEUR PIETON	7 836	-2 353	5 484
01/01/2019	SERVEUR PARK	6 493	-1 949	4 543
01/01/2019	CAISSE MANUELLE	1 711	-514	1 198
28/02/2019	BLOC AU SOL	3 274	-1 861	1 413
31/03/2019	ETANCHE TUBE	4 348	-2 397	1 951
31/03/2019	ECLAIRAGE LUM16178	1 368	-754	614
21/11/2019	FABRICAT° ET POSE ARCEAUX BORNE	3 210	-679	2 531
31/03/2020	ACHAT MATERIEL ECLAIRAGE	8 073	-2 830	5 243
27/05/2021	Remplacement de réglette selon devis no 1000007913	4 785	-569	4 216
30/09/2021	REPLACEMENT REGLETTE RAMPE VEHICULES	1 969	-100	1 869
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	268 962	-173 166	95 796
18/06/2009	DA TRVX VPS MENUISERIE CARRELAGE PLOMBER	369 449	-369 449	0
18/06/2009	DA TRVX VPS COURANT FORT ET FAIBLE	249 183	-249 183	0
18/06/2009	DA TRVX VPS PEINTURE	283 388	-236 915	46 473
18/06/2009	DA TRVX VPS DETECTION CO2 ET INCENDIE	60 014	-50 172	9 842
18/06/2009	DA TRVX VPS ASCENSEUR	102 473	-46 034	56 439
09/09/2010	AUTOMATISATION RIDEAU PIETON	2 480	-1 871	609
01/10/2012	TX CONSTRUCTION PARC T73021	1 545	-1 430	116
01/01/2014	PEINTURE MURS DES CAGES CHARTE VINCI	6 545	-3 492	3 053
14/03/2014	PANNEAU ACCES INTERDIT	1 479	-1 154	325
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435	-1 041	394
22/06/2015	TX SERRURERIE	3 250	-2 122	1 128
30/08/2015	RELAMPING N-1	2 925	-1 855	1 070
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
03/03/2016	130202 - 160 LUMINUX 80 HYDRO	2 661	-1 552	1 109
01/06/2018	TX AMENAGEMENT PEAGE	415	-149	266
30/08/2018	ASCENSEUR NEUF	92 570	-16 567	76 004
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEUR	11 209	-1 835	9 373
28/02/2019	REGLETTES LED + TUBES	1 140	-324	816
24/05/2019	MATERIELS COLONNES SECHES	2 402	-418	1 984
18/06/2019	ALIMENTAT° DES REGLETTES LED	3 600	-915	2 685
25/06/2019	INSTALLAT° SPRINKLER	2 165	-306	1 859
05/06/2020	SPRINKLER REMPLACT DEBIMETRE	2 385	-198	2 187
15/05/2019	PRESTA MARQUAGE AU SOL	5 820	-3 059	2 761
25/06/2020	SERREURERIE	6 195	-940	5 255
18/09/2020	Prestation et travaux menuiserie	861	-111	750
03/12/2020	Prestation ponctuelle et travaux porte automatique	4 409	-317	4 092
26/04/2021	REPRISE LIGNE BLANCHE+ 2 FLECHES BLANCHES	935	-127	808
28/10/2021	Reprise joints de dilototion et pose plot de bande	5 230	-61	5 169
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 230 431	-995 863	234 568
	TOTAL BIENS DE RETOUR	6 395 421	-3 443 440	2 951 980
30/06/2009	1 BALISE LIBER-T SKIDATA	3 438	-3 438	0
15/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300	-2 793	507
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	1 934	-1 548	387
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130202	1 236	-1 236	0
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	9 400	-7 606	1 794
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	23 449	-12 164	11 285
19/06/2018	MODIF.PARAMETRES ORION INTEGRATION PEAGE	3 636	-1 287	2 349
	MATERIEL ENGINES ET GROS OUTILLAGE	48 028	-31 706	16 322
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	1 109	-1 109	0
27/07/2016	SCOOTER LBJTCJ3B2GA152002	1 700	-1 700	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809	-2 809	0
31/07/2009	PHOTOCOPIEUR BIZHUB C203+DF611+CD26+ARCH	3 154	-3 154	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 154	-3 154	0
21/04/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	2 418	-2 418	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418	-2 418	0
26/02/2009	2 MEUBLES D ACCUEIL ONDULO MERISIER	704	-704	0
30/03/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	374	-374	0
27/05/2009	POUTRE 3 FAUTEUILS	311	-311	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 389	-1 389	0
	TOTAL BIENS DE REPRISE*	57 798	-41 476	16 322
	TOTAL 130202 LA CIOTAT VIEUX PORT	6 453 219	-3 484 917	2 968 302

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Indigo Infra France

Société anonyme

Tour Voltaire

1 place des Degrés

92800 PUTEAUX LA DEFENSE

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Indigo Infra France

Société anonyme

Tour Voltaire

1 place des Degrés

92800 PUTEAUX LA DEFENSE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Indigo Infra France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Indigo Infra France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 4 « Titres de participation » des règles et méthodes comptables de l’annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d’acquisition apparaît supérieure à la quote-part de situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus-values latentes et des perspectives de rentabilité. Nous avons examiné les modalités d’application ainsi que les hypothèses utilisées et avons revu les calculs effectués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Amnon Bendavid

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (1ère partie).....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques de l'exercice et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Liste des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres et composition du capital social.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Opérations avec les entreprise liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	249 018 346	143 364 442	105 653 904	114 732 726
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	23 765	232	23 533	
Avances sur immobilisations incorporelles	3 916 607	22 690	3 893 917	2 802 402
TOTAL immobilisations incorporelles	252 958 718	143 387 363	109 571 355	117 535 128
Terrains				1 954 276
Constructions	6 901 108	4 851 416	2 049 693	31 879 493
Installations techniques, matériel	3 290 891	1 770 724	1 520 167	2 040 539
Autres immobilisations corporelles	570 082	478 486	91 596	478 158
Immobilisations en cours	556 012		556 012	562 723
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	11 318 093	7 100 626	4 217 468	36 915 190
Participations	71 710 204	9 453 054	62 257 150	17 856 951
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	224 209		224 209	220 161
TOTAL immobilisations financières (2)	71 934 412	9 453 054	62 481 359	18 077 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	336 211 224	159 941 043	176 270 181	172 527 429
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 210 787		1 210 787	1 306 505
Clients et comptes rattachés	7 636 522	1 303 891	6 332 631	7 423 461
Autres créances	14 512 016	38 437	14 473 579	17 967 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	22 148 538	1 342 328	20 806 210	25 390 770
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 797 399		2 797 399	795 835
TOTAL Disponibilités	2 797 399		2 797 399	795 835
Charges constatées d'avance (3)	3 619 117		3 619 117	3 785 759
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	29 775 841	1 342 328	28 433 513	31 278 869
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	365 987 065	161 283 371	204 703 694	203 806 298
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 292 549	2 453 512

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 455 035	77 254
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	26 224 158	-2 532 289
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	52 096 614	25 872 456
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	5 295 716	11 673 814
Provisions pour charges	1 020 000	1 910 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 315 716	13 583 814
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	75 952 337	52 306 209
TOTAL Dettes financières (1)	75 952 337	52 306 209
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	422 954	314 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	17 670 313	5 755 180
Dettes fiscales et sociales (1)	4 276 435	4 806 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	3 092 749	5 347 666
Autres dettes (1)	39 270 937	89 888 598
TOTAL Dettes	64 733 387	106 112 761
Produits constatés d'avance (1)	5 605 641	5 931 059
TOTAL DETTES (IV)	146 291 365	164 350 028
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	204 703 694	203 806 298
(1) dont à plus d'un an	65 471 780	43 490 443
dont à moins d'un an	80 396 631	120 544 663
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	10 565	2 840
Production vendue biens		
Production vendue services	69 215 457	62 082 132
Chiffre d'affaires net	69 226 022	62 084 972
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	136 996	138 297
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 012 331	4 372 917
Autres produits	9 213	1 330
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	82 384 562	66 597 516
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	23 572 614	23 566 902
Impôts, taxes et versements assimilés	1 360 720	1 458 695
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	12 200 393	13 640 060
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	846 525	318 708
Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 548 628	11 639 820
Autres charges	18 970 386	19 412 637
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	61 499 266	70 036 821
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 885 296	-3 439 305
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	1 847 598	2 552 127
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 656	267 836
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 866 254	2 819 963
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 100 801	392 253
Intérêts et charges assimilées (4)	1 438 446	1 808 084
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 539 247	2 200 337
RÉSULTAT FINANCIER	-672 993	619 627
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	20 212 303	-2 819 678

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 501 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	508 269	288 180
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	46 009 269	288 180
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	441	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 544 523	248 514
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	583 621	362 067
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	32 128 584	610 581
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	13 880 685	-322 402
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	7 868 829	-609 791
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	130 260 085	69 705 659
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	104 035 926	72 237 948
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	26 224 158	-2 532 289
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	1 865 188	2 792 993
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 438 446	1 808 084
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2021 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		260 680 536		4 254 002
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		260 680 536		4 254 002
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		66 475
	Sur sol d'autrui	1 201 026		6 550
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 609 744		11 696
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 996 658		218 186
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	677 641		0
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	283 000		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		562 723		399 262
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		69 493 696		702 169
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 209 204		45 501 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		220 161		4 048
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 429 364		45 505 048
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		356 603 597		50 461 219

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-1 397 030	10 578 790	252 958 718	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-1 397 030	10 578 790	252 958 718	
Terrains			1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	2 145	45 969 026	3 305 394	
	Sur sol d'autrui		136 488	1 071 088	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	331 336	9 428 149	2 524 626	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		47 564	971 517	3 290 891	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-375 439	2 450	299 752	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		15 498	267 503	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-405 973		556 012	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		-400 368	58 477 404	11 318 093	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				71 710 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				224 209	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				71 934 412	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-1 797 398	69 056 194	336 211 224	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		140 314 545	11 056 886	10 576 289	140 795 143
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		140 314 545	11 056 886	10 576 289	140 795 143
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	22 280 420	625 947	19 667 341	3 239 026
	Sur sol d'autrui	109 406	27 516	30 615	106 308
	Installations générales, agencements	7 747 251	515 949	6 757 117	1 506 082
Installations techniques, matériels et outillages		1 956 119	277 783	463 178	1 770 724
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	200 467	9 365	1 634	208 198
	Matériel de transport	1 844	942		2 786
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	283 000	0	15 498	267 503
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		32 578 506	1 457 502	26 935 383	7 100 626
TOTAL GENERAL (I+II)		172 893 052	12 514 388	37 511 671	147 895 769

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	13 583 814	4 548 628	11 816 727	6 315 716
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	13 583 814	4 548 628	11 816 727	6 315 716
Provisions sur immos incorporelles	2 830 863	269 626	508 269	2 592 220
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	8 352 253	1 100 801		9 453 054
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 354 014	846 525	896 648	1 303 891
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	12 575 567	2 216 952	1 404 916	13 387 602
TOTAL GENERAL (I+II+III)	26 159 381	6 765 580	13 221 643	19 703 318
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 395 153	12 713 374	
Dont dotations et reprises financières		1 100 801		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		583 621	508 269	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		224 209		224 209
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		224 209		224 209
Clients douteux ou litigieux		1 730 649	1 730 649	
Autres créances clients		5 905 873	5 905 873	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 446 415	3 446 415	
	Autres impôts			
	Divers	3 297 272	3 297 272	
Groupes et associés		6 036 240	6 036 240	
Débiteurs divers		2 942 875	2 942 875	
Charges constatées d'avance		3 619 117	1 326 568	2 292 549
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		26 978 442	24 685 893	2 292 549
TOTAL DES CREANCES (I+II)		27 202 651	24 685 893	2 516 758
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		75 952 337	11 991 800	39 212 750	24 747 788
Fournisseurs et comptes rattachés		17 670 313	17 670 313		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		80 692	80 692		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 790 658	1 790 658		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 405 085	2 405 085		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 092 749	3 092 749		
Groupes et associés		21 520 124	21 520 124		
Autres dettes		17 750 812	17 750 812		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 605 641	4 094 399	420 532	1 090 711
TOTAL DES DETTES		145 868 411	80 396 631	39 633 281	25 838 498
Emprunts souscrits en cours d'exercice		34 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	65 916
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 521 825
Dettes fiscales et sociales	2 485 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 866 807
Autres dettes	16 927 047
TOTAL	23 867 371

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 992 857
Autres créances	3 297 272
TOTAL	6 290 129

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	77 254			-2 532 289			-2 455 035
Résultat de l'exercice	-2 532 289	26 224 158		2 532 289			26 224 158
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 872 456	26 224 158					52 096 614

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	293 811
TOTAL	293 811

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	5 399 459
Garanties de bonnes fin travaux	1 516 750
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	10 000 000
Locations Immobilières	10 665 532
Redevances fixes DSP	68 797 806
Engagements d'achats et d'investissement	3 539 251
Autres engagements	49 000
TOTAL	99 983 609

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Taux de revalorisation des salaires		
Durée active résiduelle moyenne probable des employés		

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	129 571	34 336
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	129 571	34 336
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	2 805 005	743 326
Charges à payer	80 692	21 383
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	2 885 697	764 710
Situation différée nette		-730 373

(1) Taux d'impôt : 26,50%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC DES IMMOB CORPORELLES CEDEES	31 542 022	
VNC DES BIENS DE RETOUR	2 501	
PENALITES ET AMENDES FISCALES	441	
PROVISIONS IMPAIRMENTS TEST	583 621	508 269
PRODUITS DES CESSIONS IMMOB CORP		45 501 000
TOTAL	32 128 584	46 009 269

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2021

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	71 710 204	
Prêts		
Immobilisations financières	71 710 204	
Créances clients et comptes rattachés	780 101	
Autres créances	7 186 147	
Créances	7 966 248	
Emprunts et dettes financières divers		75 665 916
Dettes financières		75 665 916
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 403 448
Dettes sur immobilisations		1 248 615
Autres dettes		21 519 877
Dettes		33 171 939

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	21 573 767	838 969
Charges et produits financiers	1 438 446	1 865 188
Charges et produits exceptionnels	31 542 022	45 501 000